



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2020

Date de convocation  
17/06/2020

### Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27  
Présents : 24  
Absents : 3  
Absents représentés : 2  
VOTANTS : 26

### Secrétaire de séance :

Mme Valérie GOURITEN

L'an deux mille vingt, le vingt-six juin à vingt heures trente minutes, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle des fêtes communale, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,  
M. Jérôme LENOIR, M. Laurent HESSE, Mme Catherine COME, Mme Valérie GOURITEN, M. Eric CAVERS et M. Sébastien DERACHE, Adjointes au Maire,  
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Pierrick GARNIER, M. Michel MEYER, Mme Brigitte BARDINA, M. Frank BERNARDI, Mme Gaëlle DELAVET, Mme Karine NEIL, Mme Iléana EFRIM, M. Lucien CAILLOU, Mme Lélia STADLER, Mme Delphine MAZURE, Mme Stéphanie PAUL-LE GARFF, M. Bertrand GUIMARD, M. Jean-Gabriel LAINEY, et Mme Sandrine GOUX, conseillers municipaux.

### ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Corinne TIQUET (pouvoir à Bernard DIONNET à partir du point 2)  
Mme Annick LHOSTE (pouvoir à Catherine COME),

### ETAIT ABSENT:

M. Fabrice RIMBAUT.

**Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :**

- Désigné, à l'unanimité **Mme Valérie GOURITEN** comme Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;

### **DELIBERATIONS**

Approuvé, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, les procès-verbaux des séances du **29 novembre 2019** et du **16 décembre 2019**,

#### **Par délibération n°2020-06-01 :**

Pris acte et approuvé, à la majorité par 23 voix pour et 3 abstentions, la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté ;

#### **Par délibération n°2020-06-02 :**

Approuvé, à l'unanimité, le compte de gestion de la commune établi par M. le Trésorier d'Etampes pour l'exercice 2019 ;

#### **Par délibération n°2020-06-03 :**

Adopté, à l'unanimité, sous la présidence de M. Jérôme LENOIR, M. le Maire sorti, le compte administratif de la commune, établi par M. le Maire pour l'exercice 2019 ;

*Le résultat de l'exercice 2019 laisse apparaître au compte administratif un déficit de 224 503.74 euros pour la section d'investissement, et un excédent de 937 325.28 euros pour la section de fonctionnement.*

*Le résultat de clôture (résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice), fait apparaître un excédent d'investissement de 213 517.19 euros et un excédent de fonctionnement de 1 591 762.29 euros.*

*Le compte administratif du budget principal est conforme au compte de gestion du Trésorier.*

**Par délibération n°2020-06-04 :**

Approuvé, à l'unanimité, l'affectation de 14 606.61 euros en section d'investissement et de 1 577 155.68 euros en section de fonctionnement, des résultats constatés au Compte Administratif du budget communal de l'exercice 2019 ;

**Par délibération n°2020-06-05 :**

Approuvé, à l'unanimité, le compte de gestion du service assainissement, établi par M. le Trésorier d'Etampes pour l'exercice 2019 ;

**Par délibération n°2020-06-06 :**

Adopté, à l'unanimité, sous la présidence de M. Jérôme LENOIR, M. le Maire sorti, le compte administratif du service assainissement, établi par M. le Maire pour l'exercice 2019 ;

*Le résultat de l'exercice 2019 laisse apparaître au compte administratif un excédent de 10 505.24 euros pour la section d'investissement, et un déficit de 7 821.49 euros pour la section d'exploitation.*

*Le résultat de clôture (résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice), fait apparaître un excédent d'investissement de 130 124.54 euros et un excédent d'exploitation de 42 258.96 euros.*

*Le compte administratif du budget assainissement est conforme au compte de gestion du Trésorier.*

**Par délibération n°2020-06-07 :**

Approuvé, à l'unanimité, l'affectation de 130 124.54 euros en section d'investissement et de 42 258.96 euros en section de fonctionnement, des résultats constatés au Compte Administratif du budget annexe de l'exercice 2019 au budget principal ;

**Par délibération n°2020-06-08 :**

Approuvé, à l'unanimité, les taux des trois taxes directes locales 2020, comme suit :

- Taxe sur le Foncier bâti : 14,92 %
- Taxe sur le Foncier non bâti : 58,56 %

Compte-tenu des bases notifiées, le produit attendu est de 1 273 504 euros ;

**Par délibération n°2020-06-09 :**

Décidé à la majorité, par 24 voix pour et 1 abstention, d'exonérer de 25 % les entreprises soumises à la taxe locale sur les publicités extérieures pour l'année 2020 ;

**Par délibération n°2020-06-10 :**

Approuvé à la majorité, par 23 voix pour et 3 abstentions, le budget primitif 2020 de la commune par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement tel que présenté somme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 328 075.00
Chapitre 012 - Charges de personnel	2 020 000.00
Chapitre 014 - Atténuation de produits	182 121.35
Chapitre 65 - Autres charges de gestion	268 992.96
Chapitre 66 - Charges financières	47 171.77
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	20 100.00
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	570 000.00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	303 976.43
	<b>4 740 437.51</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020	
Chapitre 013 - Atténuation de charges	22 350.00
Chapitre 70 - Produit des services	171 000.00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	3 098 813.35
Chapitre 74 - Dotations et participations	299 181.00
Chapitre 75 - Produit de gestion courante	11 770.00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	3 771.69
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement	1 619 414.64
	<b>5 226 300.68</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020	
Chapitre 10 – Dotations	130 124.54
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	44 592.21
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 505 524.41
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	131 818.07
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	3 771.69
	<b>1 815 830.92</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	371 066.15
Chapitre 10 - Dotation, fond divers	159 606.61
Chapitre 27 -Autres immobilisations fin.	4 200.00
Chapitre 024 - Produits de cession	633 340.00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	303 976.43
Chapitre 001 - Solde d'exécution	343 641.73
	<b>1 815 830.92</b>

**Par délibération n°2020-06-11 :**

a) Approuvé comme suit le montant des subventions 2019 aux associations morignacoises :

Associations	Proposition 2020	VOTE	NE PREND PAS PART AU VOTE
AAPMA	850 €	Unanimité des votants	E. Weigant
ALPERE Morigny	200 €	Unanimité des votants	
AMAP Paniers	100 €	Unanimité des votants	JG Lainey
ANGATA SOUND	500 €	Unanimité des votants	
BADMINTON	1 200 €	Unanimité des votants	
CYCLO CLUB MORIGNY	550 €	Unanimité des votants	
FOOTBALL CLUB	2 500 €	Unanimité des votants	
FUSION DANSE	400 €	Unanimité des votants	
GYM'S CLUB	1 500 €	Unanimité des votants	
JUDO CLUB	2 000 €	Unanimité des votants	
LES LOUPETTES	200 €	Unanimité des votants	S. Paul-Le Garff
LOISIRS ET CULTURE	2 400 €	Unanimité des votants	
MONT BONVILL' A JOIE	200 €	Unanimité des votants	
MORYCANTE	300 €	Unanimité des votants	
PASTASCIUTTA	400 €	Unanimité des votants	C. Tiquet
PEEP	200 €	Unanimité des votants	S. Paul-Le Garff
PETITS MORIGNACOIS	600 €	Unanimité des votants	L. Hesse
PETITS PAS	1 000 €	Unanimité des votants	G. Delavet
PLEINE LUNE	500 €	Unanimité des votants	
RANDONNEURS DE L'ESSONNE	450 €	Unanimité des votants	
TAE KWON DO	800 €	Unanimité des votants	
TAROT CLUB	400 €	Unanimité des votants	
TEAM BASKET	4 000 €	Unanimité des votants	
TENNIS CLUB MORIGNY	1 800 €	Unanimité des votants	S. Derache
TENNIS DE TABLE	600 €	Unanimité des votants	
VADE RETRO SATANAS	200 €	Unanimité des votants	
<b>TOTAL</b>	<b>23 850 €</b>		

b) Décidé, à l'unanimité, de verser aux coopératives des écoles de Morigny-Champigny les subventions pour un montant total de 11 414 €, soit 26 euros par enfant, comme suit :

Ecole	Effectifs	Proposition de subvention
Elémentaire A. Daudet	131	3 406 €
Elémentaire Chateaubriand	149	3 874 €
Maternelle J. de la Fontaine	73	1 898 €
Maternelle C. Perrault	86	2 236 €

**Par délibération n°2020-06-12 :**

Approuvé, à l'unanimité, la création d'un poste de coordonnateur communal et de 8 postes d'agents recenseurs pour la campagne de recensements de la population 2021 et d'un poste d'Agent Territorial Spécialité des Ecoles Maternelles 2<sup>ème</sup> classe ;

**Par délibération n°2020-06-13 :**

Emis un avis favorable, à l'unanimité, à la demande de dérogation au repos dominical de la société CNH Industrial France ;

**Par délibération n°2020-06-14 :**

Décidé, à la majorité par 23 voix pour et 3 voix contre, de proposer au Directeur des services fiscaux la liste des contribuables ci-dessous et ce, afin de composer la Commission Communale de Impôts Directs.

Président : Bernard DIONNET

Titulaires : Jérôme LENOIR, Claude Joanest, Frank Bernardi, Philippe Morchoisne, Catherine Come, Francine Suret, Jean-Charles Girard, Dominique Tissier, Michel Leclerc, Serge Joly, Benoit Mazure, André Rosinski, André Thourot, Luc Benoit, Sébastien Lefèvre et Christian Daubignard,

Suppléants : Annick Saint-Mars, Caroline Frick, Eric Cavers, William Thomas, Dominique Deslage, Michel Meyer, Pierrick Garnier, Jean-Claude Faucoeur, Fabrice Rimbaut, Daniel David, Pascal Legendre, Claude Frontice, Bruno Lhoste, Françoise Brinon, Gisèle pelletier et Michel Lestang.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 23 heures 01.**

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune

Fait à Morigny-Champigny, le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

**Le Maire,  
Bernard DIONNET.**



Affiché le : 04/07/2020